



Prêt pour un achat en nue propriété

Par **Pomdamour**, le **19/01/2019** à **10:16**

Bonjour, mon mari et moi avons l'intention d'acheter un appartement pour loger ma mère. Nous avons pensé acheter en nue propriété. Ma mère a 66 ans et serait donc usufruitière à 40%. Le problème est qu'elle n'aura pas assez d'apport. Nous pensions emprunter à notre nom la totalité du financement de ce bien et prêter à ma mère ce qu'il lui faut pour avoir les 40% ma question est: est ce que nous pouvons faire cela, ma mère peut elle nous emprunter de l'argent et nous rembourser tout les mois si un acte est fait devant notaire?

Par **youris**, le **19/01/2019** à **13:40**

bonjour,

le problème que je vois dans votre projet, c'est que si vous empruntez pour financer la totalité du bien, c'est à dire nue-propriété plus usufruit, l'organisme de crédit demandera sans doute une garantie sur la pleine propriété du bien.

salutations